



Mairie de Bonnevaux

30 450 BONNEVAUX

Tél : 04 66 61 12 68

Fax : 04 66 61 25 07

Mail : mairie.bonnevaux@free.fr

Site internet : www.bonnevaux.com

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2020

L'an deux-mille vingt et le vingt-et-un décembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente sous la présidence de Madame Roseline Boussac, Maire
Présents: Eliabelle Boussac, Roseline Boussac, Franck Guignot, Jordan Rigaud, Raphaël Tinguely, Frédéric Vidal
Secrétaire de séance : Frédéric Vidal

Compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2020

Le compte-rendu du 27 novembre est adopté à l'unanimité.

Règlement d'intervention sur le réseau internet de la commune

A la suite de l'interruption du réseau R'NET en date du 31 décembre 2020, la commune propriétaire du réseau a dû rechercher une solution. N'ayant pas trouvé de nouveau gestionnaire, des habitants se sont proposés pour intervenir dans le cadre de la maintenance à effectuer sur place, un opérateur fournissant de son côté l'accès internet à proprement parler. Afin de garantir Mme le Maire et les élus, le conseil propose un règlement pour les personnes futures qui interviendraient sur le réseau.

A tout moment le conseil municipal pourra modifier ce règlement s'il le juge utile.
Le règlement est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

Protocole d'accord pour l'utilisation du réseau communal par la société BNT

Le Conseil Municipal approuve le protocole d'accord concernant l'autorisation temporaire du domaine public entre la commune de Bonnevaux et la SARL BNT à l'unanimité et autorise donc Madame le Maire à signer ce protocole.

Questions diverses:

- **Écoulement pluvial à l'entrée du village de Bonnevaux**

Suite aux dégâts du talus et du mur de soutènement par les eaux de ruissellement et les sangliers, une intervention rapide était nécessaire afin de ne pas détériorer la canalisation d'assainissement.

Alès Agglomération a pris à sa charge les travaux, réalisés par l'entreprise SCAIC le 2 décembre, qui ont consisté à canaliser les écoulements (protection en béton). La mairie a fourni des lauzes et des pierres à bâtir afin d'atténuer l'impact visuel du béton.

- **Rénovation du chauffage de la salle polyvalente et de l'ancienne mairie**

Un diagnostic énergétique des bâtiments communaux avait mis en évidence des consommations excessives du chauffage de la salle polyvalente et de l'ancienne mairie.

Il est donc prévu d'installer une pompe à chaleur à la salle polyvalente et des radiateurs plus performants à l'ancienne

mairie.

Un dossier de subvention a été déposé auprès du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles dans le cadre du plan de relance post covid.

La réalisation des travaux dépendra du taux de subvention accordé à ce projet.